**Descriptif d’enseignement**

1ère année   
*Semestre 1*

**Titre du cours** *-*

**Titre en français : Outils juridiques et politiques sociales pour l’égalité : La lutte contre les discriminations entre les hommes et les femmes dans l’emploi**

**Type de cours :** Cours magistral

**Langue du cours/Language of instruction :** Français

**Enseignant(s)** *–*

**Laurence PERU-PIROTTE**

Maître de Conférences en Droit privé

[*laurence.peru-pirotte@univ-lille.fr*](mailto:laurence.peru-pirotte@univ-lille.fr)

**Résumé du cours – Objectifs** *- Course description – Targets*

L’affirmation dans la Constitution de 1945 de l’égalité entre les hommes et les femmes n’est pas suffisante pour permettre l’égalité réelle. Aussi le législateur français, souvent sous l’impulsion européenne, a-t-il crée un dispositif de lutte contre les discriminations. L’objectif du cours est d’abord de comprendre le concept de discrimination, y compris dans la dimension harcèlement, pour pouvoir correctement la qualifier, et donc la traiter, le cas échéant par une sanction. Des dispositifs spécifiques de protection pour les femmes ,ont été mis en place, l’un au sujet de la maternité et de la parentalité, l’autre pour permettre aux femmes de faire carrière. Pour rattraper les retards, la mise en place d’indicateurs, l’obligation de négocier sur l’égalité entre les hommes et les femmes et des mesures d’actions positives sont également pris. Enfin il faut s’interroger sur les moyens de prévenir les discriminations.

**Evaluation**

Un écrit d’une durée de 2H : étude de cas .

**Plan – Séances** *–*

**Séances 1 et 2 : Du concept général de discrimination à la qualification des discriminations entre les hommes et les femmes dans l’emploi**

* Une notion complexe (depuis la loi de 2008)
  + Discrimination directe
  + Discrimination indirecte
  + Harcèlements
  + Provocation à la discrimination
* Les éléments qui permettent la qualification de discrimination
  + Une différence de traitement dans un domaine interdit par le droit,
  + Un critère à qualifier
  + L’absence de motif légitime
* Notion juridique de discrimination entre les hommes et les femmes dans l’emploi/ discrimination à raison de l’identité de genre
* Les causes des discriminations

**Séance 3 : Le régime juridique de la discrimination**

* L’établissement de la présomption de de la discrimination
* La recherche d’un motif légitime ou de la preuve que la décision répond à un motif objectif et étranger à toute discrimination
* La sanction
  + Non contentieuse : le règlement amiable des différents
  + Contentieuse :
    - La transaction pénale du Défenseur des droits
    - Les sanctions civiles et administratives (Cons. Prud’hommes/ Tribunal administratif)
    - Les sanction pénales ( tribunal correctionnel)

**Séance 4 : Le régime juridique des harcèlements**

* Harcèlement moral
* Harcèlement sexuel

**Séance 5 : Les dispositifs spécifiques de protection**

* Protection de la grossesse, de la maternité et de la situation de famille
* Protection de la carrière de la salariée

**Séance 6 :** **Les dispositifs de rattrapage et la prévention des discrimination :**

* La négociation collective obligatoire
* Les mesures d’action positive
* La prévention des discriminations

**Bibliographie** *- Bibliography :*

M. Abry-Durand, Harcèlement sexuel : harmonisation des définitions entre Code pénal et Code du travail, revue du Travail. 2022, p. 244s

L. Allart : l’interdiction des discriminations fondées sur le sexe, outil promotion de l’égalité entre les femmes et les hommes dans l’ordre juridique de l’Union européenne, Revue UE 2015, p. 547s.

J. Charpenet, C. Lequesne Roth Discriminations et biais genrés, Rec. Dalloz 2019, p. 1852s.

J . Charruau : L’introduction de la notion de genre en droit français, RFDA 2015, p. 127s.

E. Fondimarre, Le genre, un concept utile pour repenser le droit de la non-discrimination, La revue des droits de l’Homme 2014, n°5 p. 9 à 43

E. Fondimarre, La difficile appréhension juridictionnelle des discriminations indirectes fondées sur le sexe, La revue des droits de l’Homme 2016, n°9.

S. Grosbon, Le quarantième anniversaire de la convention sur l’élimination de toutes les discriminations à l’égard des femmes, Revue trimestrielle des droits de l’Homme, 2019/4, n°120, p. 823 à 849.

J. Kokott, & J.-M. Gardette : Le statut de la femme à travers le prisme de la jurisprudence de la Cour de justice de l’Union Européenne, Revue de l’Union européenne 2019, p.341s.

F. Luetz, M. de la Corte Rodriguez : La directive sur l’équilibre entre vie professionnelle et vie privée : vers un partage plus égalitaire des responsabilités familiales, Revue de l’Union européenne 2019, p. 355 s.

C. Le Berre, C. Michelet : Des discriminations systémiques, Plein droit, 2021/2 ( n°129), p. 24 à 26.

K. Martin-Chenut & a. : Cour interaméricaine des droits de l’homme : la discrimination à l’égard du genre (2021), RSC 2022, p. 423 s.

M. Mercat-Brun, La discrimination systémique : peut-on repenser les outils de la non -discrimination en Europe ? La revue des droits de l’Homme 2018, n°14.

M. Mercat -Brun, La discrimination systémique : un concept présent ailleurs mais un défi commun ? Revue de droit du travail 2020, p. 423.

M.Mercat-Brun, L’égalité des genres comme mode de transformation des normes, Droit social 2020, p. 17s.

M.Mercat-Brun, Retour de congé parental et discrimination indirecte, note sous Cass. soc., 14 novembre 2019, Revue de droit du travail. 2020, p.195s.

S. Niquège : Un pas de plus vers l’égalité : l’interdiction des agissements sexistes dans le statut général, AJFP 2016, p. 309s.

L.Ortiz, A propos du genre, une question de droit, Droit et société, 2012/1, p. 225 à 234

Y. Pagnerre, Nouveau domaine du principe de non-discrimination : entre forces créatrices et subversives, Droit social 2017, p.44 s.

F. Petit : Les éléments constitutifs de la rémunération pour l’application de l’index de l’égalité entre les hommes et les femmes, Droit social 2020, n°1, p. 53-57

J. Roux, L’égalité entre ( toutes) les femmes et les hommes, La revue des droits de l’Homme 2015, n°7 p. 15 s.

E. Seys, N. Michelin : Egalité femmes-hommes et collectivités- L’égalité professionnelle dans la fonction publique territoriale : la lettre et l’esprit, AJ collectivités Territoriales 2015, p.18.

P. Vielle : Une brève histoire des politiques d’égalité der l’Union Européenne sous l’angle des études de genre, Rev. de l’union européenne 2019, p. 349S.